

FNS SIMPLIFIÉ AVIS DE MARCHÉ

Annonce No : **0371f988-ce3d-4933-b5c0-3503367cd68e**

[I.](#) [II.](#) [III.](#) [IV.](#) [V.](#) [VI.](#)

Section 1 : Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Ville de Creil

Type de Numéro national d'identification : SIRET

N° National d'identification : 21600174300527

Code Postal : 60100

Ville : CREIL

Groupement de commandes : Non

Section 2 : Communication

Moyen d'accès aux documents de la consultation :

Lien vers le profil d'acheteur : https://ville-de-creil.e-marchespublics.com/pack/annonce_marche_public_18615_1002869.html

Identifiant interne de la consultation : 2024-013

L'intégralité des documents de la consultation se trouve sur le profil d'acheteur : Oui

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non

Contact : ABOU-KHALIL Aurélie

email : service.marchespublics@mairie-creil.fr

Tél : +33 344295094

Section 3 : Procédure

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte

Condition de participation :

Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions / moyens de preuve :

- La Lettre de candidature (DC1 - dernière mise à jour) ; - Tout document daté et signé attestant des pouvoirs des personnes habilitées à engager le candidat (délégation de signature, extrait K-Bis datant de moins de 3 mois) ; Précision : Si le candidat fournit une délégation de signature limitée par des montants financiers, celle-ci devra impérativement autoriser le signataire à engager la société pour le montant maximum sur toute la durée du marché - La copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire - La déclaration sur l'honneur attestant qu'il ne fait pas l'objet d'une des interdictions de soumissionner telles que définies R.2143-3 et qu'il est en règle au regard des articles L.1512-1 à L.1512-11 du Code du travail concernant

l'emploi des travailleurs handicapés. La remise d'un DC1 vaudra remise d'une déclaration sur l'honneur.

Capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve :

- Déclaration du candidat (DC2 - dernière mise à jour) - Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les prestations objet du contrat, réalisées au cours des trois derniers exercices disponibles - Les attestations d'assurance décennale et responsabilité civile professionnelle en cours de validité

Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve :

- La déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années - La présentation d'une liste des principaux services équivalents exécutés au cours des cinq dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les prestations de travaux sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique. Les soumissionnaires doivent fournir des références de prestations représentatives et similaires à l'objet du présent marché. - Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation du contrat

Technique d'achat : Accord-cadre

Date et heure limites de réception des plis : 11 Avril 2024 à 12:00

Présentation des offres par catalogue électronique : Interdite

Réduction du nombre de candidats : Non

Possibilité d'attribution sans négociation (Attribution sur la base de l'offre initiale) : Oui

L'acheteur exige la présentation de variantes : Non

Identification des catégories d'acheteurs intervenant : Collectivité territoriale - Commune de Creil

Section 4 : Identification du marché

Intitulé du marché : Travaux de peinture et de revêtements de sols et muraux dans divers bâtiments communaux

CPV - Objet principal : 45442100.

Type de marché : Travaux

Description succincte du marché : Travaux de peinture et de revêtements de sols et muraux dans les bâtiments municipaux de la Ville de Creil. Les prestations donnent lieu à la conclusion d'un accord-cadre mono-attributaire à bons de commande en application des articles R2162-4 à 6 et R2162-13 à 14 du Code de la Commande Publique. Les montants des commandes seront compris dans les limites financières suivantes (éventuelles périodes de reconduction comprises) : - Minimum : sans - Maximum : 1000000 euros H.T. Les bons de commande seront notifiés au fur à mesure de l'apparition des besoins.

Lieu principal d'exécution du marché : Ville de Creil

Durée du marché (en mois) : 12

La consultation comporte des tranches : Non

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non

Marché alloti : Non

Mots descripteurs : Peinture (travaux), Revêtements de sols.

Section 6 : Informations Complémentaires

Visite obligatoire : Non

Autres informations complémentaires : A/ L'accord-cadre est conclu pour une période initiale d'un an à compter du 16 mai 2024 (ou de sa date de notification si elle postérieure). Ensuite, il est reconductible trois fois par décision tacite pour une durée d'un an à chaque fois, sans que sa durée totale ne puisse excéder quatre ans. B/ Aucune variante n'est autorisée. En cas de présentation d'une offre avec variante, seule l'offre de base clairement identifiée à l'ouverture des offres sera prise en compte et la variante ne sera ni analysée ni classée. C/ En application de l'article R. 2132-7 du Code de la commande publique, la transmission des candidatures et des offres se fait par voie électronique. Toutes les communications et échanges d'informations sont également effectués par des moyens électroniques. Par ailleurs, depuis le 1er janvier 2010 et conformément à l'arrêté du 22 mars 2019 fixant les modalités de mise à disposition des documents de la consultation et de la copie de sauvegarde, l'identification des candidats pour accéder aux documents de la consultation par voie électronique n'est plus obligatoire. Toutefois, l'attention des candidats est attirée sur le fait que l'identification leur permet d'être tenus informés automatiquement des modifications et des précisions éventuellement apportées aux documents qu'ils téléchargeront. Dans le cas contraire, il leur appartiendra de récupérer par leurs propres moyens les informations communiquées. D/ Signature électronique : dans le cadre de cette consultation, la signature électronique par le Titulaire est exigée

Date d'envoi du présent avis : 12 Mars 2024